

undefined - jeudi 4 juin 2026

De Rambervillers à Bruyères

BRUYÈRES

Sécurité routière et numérique : 27 élèves récompensés



*Une petite cérémonie de remise a réuni élèves et intervenants dans la grande salle de la maison des associations.
Photo Sylviane Grosgeorges-Christophe*

Huit élèves de CE2 et dix-neuf élèves de CM2 de l'institution Jeanne-d'Arc ont reçu respectivement, vendredi 28 mai, leur permis piéton et leur permis internet lors d'une cérémonie organisée à la maison des associations.

En amont, les enseignantes avaient travaillé avec les élèves à partir de documents fournis par la Mutuelle assurance des instituteurs de France (MAIF) et AXA. La maréchale des logis cheffe Fanny Mathiot, officier de police judiciaire (OPJ) à la Brigade territoriale autonome (BTA) de Bruyères, était ensuite intervenue dans les classes pour faire passer les épreuves.

La cérémonie s'est déroulée en présence d'Isabelle de Golmard, directrice de l'école primaire, des enseignantes, de parents d'élèves, de représentantes de la MAIF et d'AXA, de Télió Maubré, adjoint au maire chargé des affaires scolaires, ainsi que de représentants de la gendarmerie.

À cette occasion, plusieurs conseils ont été rappelés aux enfants concernant la prudence dans les déplacements, l'importance d'être visibles dans l'espace public et les bonnes pratiques sur internet. « Vous avez un engagement à respecter. »